

## STMicroelectronics - Projet d'extension du site de Crolles - Concertation préalable

### CAHIER D'ACTEURS

15 avril 2014



GRENE est une association d'utilité publique, créée en 2013 à l'initiative de FNE Isère (ex FRAPNA Isère) pour agir dans le domaine de la protection de l'environnement dans le Grésivaudan, entre Grenoble et Chapareillan, et sur les balcons de Belledonne et Chartreuse.

Nous intervenons auprès des collectivités locales (communes, communauté de communes, département, DDT...) chaque fois que c'est nécessaire pour trouver une solution aux problèmes rencontrés. Nos actions sont en général orientées vers la veille environnementale, la sensibilisation à la protection de l'environnement, les modes de transports doux...

### **Contact**

Adresse postale :

Grésivaudan Nord Environnement

38660 La Terrasse

Courriel : [info@grene38.fr](mailto:info@grene38.fr)

Site Internet : <https://www.grene38.fr>

### **EN BREF :**

La construction des bâtiments de l'extension de STMicroelectronics sont bien avancée. Mis devant le fait accompli et sans concertations préalables, il ne nous reste plus qu'à essayer d'inciter STMicroelectronics à tout faire pour que les consommations d'eau soient les plus faibles possibles ainsi que les pollutions produites dans l'air et dans l'Isère.

L'industrie microélectronique est très polluante pour l'eau et l'air, la plupart des complexes industriels se trouvent dans des pays où les normes sont moins respectueuses de l'environnement et les conditions de travail des employés plus contraignantes.

Nous ne nous opposons pas à cette industrie mais elle ne doit pas se développer au détriment de notre environnement et de notre qualité de vie.

On peut déplorer que la concertation et les débats se fassent après l'enquête publique alors que depuis la sécheresse de 2022 les habitants sont inquiets et en forte demande d'information et de débats.

### **CONSOMMATION D'EAU**

La consommation d'eau potable actuellement de l'ordre de 600m<sup>3</sup>/h doit rapidement passer à 800 m<sup>3</sup>/h et les besoins maximums à plus long terme seront de 1400m<sup>3</sup>/h. ST s'engage à ne pas demander plus de 800m<sup>3</sup>/h à la communauté de commune.

Pour pallier la différence de consommation l'industriel va diversifier ses ressources en s'appuyant sur deux possibilités :

Le recyclage des eaux à la sortie du nettoyage des plaquettes par le procédé « REUSE » qui commence à être utilisé dans ses locaux.

Ce procédé pourrait conduire à de forts recyclages comme on peut le voir chez de nombreux concurrents mais pour l'instant il reste de grosses incertitudes sur le calendrier.

La proposition d'utiliser l'eau des stations d'épuration du Grésivaudan n'est pas possible compte tenu du manque de réseau et l'éloignement des stations.

La seconde possibilité est de faire trois nouveaux forages  
En cas de problèmes d'alimentation en eau potable ou de recyclage, ST prévoit la construction de 3 nouveaux forages dans la nappe alluviale pour tirer au 800 m<sup>3</sup>/h d'eau. Bien que certaines modélisations considérant cette nappe infinie aboutissent à un rabattement faible de la nappe dans les cas les plus défavorables (20 cm) on est en droit de penser que ces pompages ne pourront pas donner un tel volume et seront préjudiciables pour les autres utilisateurs et surtout pour les zones humides proches du site (Gramont et des Cloyères).

Une fois l'autorisation de prélèvements accordée, rien ne dit que cette utilisation ne sera pas durable.

Quelle sera la solution en cas de manque d'eau ?

L'arrêté Préfectoral de 2016 demande à ST de réaliser un plan d'économie d'eau prévoyant les mesures proportionnées à la situation de la ressource en eau selon 3 niveaux (niveau d'alerte, niveau d'alerte renforcée, niveau de crise). Il n'existe pas de mesures efficaces précises, notamment de baisse de consommation en cas de crise.

## POLLUTION DE L'EAU :

Il y aura plus de polluants rejetés dans l'Isère, la plupart des flux seront doublés. En admettant que ces polluants soient acceptables pour la faune et la flore comme le prévoit la préfecture, on ne tient pas compte de tous ceux qui seront ajoutés en aval par les autres industries.

On peut s'inquiéter de la pollution globale de l'Isère bien que les études faites permettent de conclure à la compatibilité de l'état du milieu eau avec les usages potentiels (consommation d'eau potable). Pour l'instant, le débit de l'Isère permet de « diluer » cette pollution, mais qu'en sera-t-il avec le réchauffement climatique ?

## POLLUTION DE L'AIR :

Si les rejets de tous les gaz ne seront pas doublés avec cette extension, certains, très toxiques comme la phosphine (4 fois plus), l'arsine, forme la plus toxique de l'arsenic (25kg annuellement), l'acide fluorhydrique (2 fois plus), acide chlorhydrique (plus du double) ...

A chaque anticyclone, le Grésivaudan comme toutes les vallées alpines voit sa pollution augmenter du fait de l'inversion des températures. Les normes de l'OMS sont déjà dépassées pour NO, NO<sub>2</sub>, PM 2,5, PM10, O<sub>3</sub>... Qu'en sera-t-il après cette extension ? La pollution de l'air dans le bassin grenoblois est une des plus fortes de France, l'effet cocktail des polluants sur la santé est très difficilement prévisible, là encore, il faut privilégier l'amélioration des filtres, pour éviter l'augmentation de la pollution,

On peut regretter également que la surveillance des paramètres des rejets (tableau 36) soit seulement faite par des mesures périodiques et sans prescription de Valeur Limite à l'Emission (VLE) applicable. Une chaudière au gaz de 3,2 MW va être installée pour l'extension, on ne sait pas quelle sera la pollution émise.

Cette pollution est celle de ST, qu'en est-il de celle de SOITEC avec son extension actuelle et celle de sa future extension 2026-2030 ? Des simulations pour les rejets de gaz de cette industrie sont faites mais datent de 2012

L'étude ne prend pas en compte l'atteinte à l'environnement présenté par ces deux industriels, on peut noter trois sites mitoyens classés Seveso niveau haut (avec ECTRA).

## AUTRES PROBLÈMES INDUITS

On ne prend pas en compte les pollutions liées :

Aux transports.

A la pression foncière pour loger les 2000 personnes nouvelles (ST et SOITEC).

A l'artificialisation des sols, non seulement par l'usine elle-même, mais aussi par son l'impact démographique sur le logement au détriment des terres agricoles et des zones humides

Au cumul des impacts avec l'agrandissement prévu de SOITEC et de ses sous-traitants, aujourd'hui et à l'avenir.

On déplore qu'aucune anticipation ne soit faite par la communauté de communes, le département et la région pour prendre en compte ses nouvelles activités.

## CONCLUSION

GRENE regrette cette augmentation d'atteintes environnementales, la pollution de ces biens communs que sont l'air et l'eau, les destructions de milieux et des consommations de ressources, dans une vallée qui veut garder son caractère agricole et naturel. Les incertitudes sur les nuisances supplémentaires engendrées, dans un monde déjà saturé, nous amènent à demander que les développements industriels, et urbains induits, se fassent désormais à périmètre constant, et à pollution au plus égale. A terme les ressources empruntées, comme l'eau ou l'air, devraient être restituées dans un état de qualité au moins égal.

A minima nous demandons, les travaux étant commencés, qu'une trajectoire technique soit définie pour que les pollutions engendrées par l'ensemble du site, avec extension, restent dans l'enveloppe des pollutions d'avant l'extension.